



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **mardi, 2 juillet 2013, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Marilyn Matheson, Florence Fréchette et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Les conseillers Roger-Claude Bernier et Linda Harper McMahon sont absents.

Le directeur général, monsieur Yvan Fortin et son adjointe, Mme Karen Blouin, sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juillet 2013.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 juillet 2013
3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 3 juin 2013
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics et Environnement
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
  - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Demande de changement de nom du « Chemin Perron »
  - 8.3 Dossier de la Légion Canadienne
  - 8.4 Nomination des membres du CCU pour 2013 et 2014
  - 8.5 Réaménagement d'une aire de jeu du parc Mémorial
  - 8.6 Cours de formation de pompiers
  - 8.7 Don au comité du tournoi du maire

2013-07-084



No de résolution  
ou annotation

- 8.8 Autorisation rétroactive des demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada
- 8.9 Rapport annuel 2011 du Service des Incendies
- 8.10 Rapport annuel 2012 du Service des Incendies
- 8.11 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés, Croix-Rouge
- 8.12 Nettoyage du puits BUPE-1-03
- 8.13 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
- 8.14 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2012
- 8.15 FQM congrès annuel, les 26-27-28 septembre 2013
- 8.16 Plan d'aménagement durable de la forêt Long Swamp
- 8.17 Paiements dégressifs d'un contrat
9. Législation  
Sans objet
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 5 août 2013, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption des procès-verbaux**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2013.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2013, tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Quelques contribuables de l'assistance ont posés leurs questions.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposé en comité plénier du Conseil.

**6. Rapport des activités du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

2013-07-085



No de résolution  
ou annotation

**7.6 Golf**  
**8. Affaires nouvelles**

2013-07-086

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **124 105.71 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2013 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

2013-07-087

**8.2 Demande de changement de nom du Chemin Perron**

ATTENDU QUE les membres du « Domaine des lacs Bury inc. » par leur procès verbal du 25 mai 2013 demandent une modification du nom du chemin reliant leur développement à la route 108;

ATTENDU QUE le fond de terre du chemin appartient également à cet organisme dûment enregistré;

ATTENDU QUE les membres de « Domaines des lacs Bury Inc. » demandent le changement de nom pour des raisons factuelles et historiques;

ATTENDU QUE le nom proposé : « chemin Domaine des lacs » est plus représentatif du contexte de l'évolution du développement;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU DE demander à la commission de toponymie du Québec de modifier le nom « Chemin Perron » existant par « **Chemin Domaine des Lacs** »

**ADOPTÉ**

2013-07-088

**8.3 Dossier de la Légion Canadienne**

ATTENDU QUE la zone est occupée principalement par des unités d'habitation unifamiliale et que le règlement de zonage actuel ne permet au plus que deux logements par unité d'habitation;

ATTENDU QUE les membres du comité veulent conserver la densité pour cette zone, ne pas créer de précédent et d'assurer la pleine sécurité du bâtiment;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU de modifier le règlement de zonage afin de permettre dans la zone M-13 au plus trois logements par unité d'habitation afin de régulariser la situation de la légion Canadienne. Qu'avant de procéder à cette modification, le demandeur dépose à la municipalité, la somme d'argent convenue à la résolution 2013-03-030 concernant une modification à un règlement d'urbanisme.

**ADOPTÉ**

#### **8.4 Nomination des membres du CCU pour 2013 et 2014**

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme doivent être nommé par résolution du conseil de la municipalité;

ATTENDU QUE chacun des membres est renouvelable sur résolution du conseil;

ATTENDU QUE Mme Rosemary Lowe, M. Marc Bilodeau, Mme Marilyn Matheson et M. Paul Corriveau sollicite auprès du conseil de la municipalité le renouvellement de leur mandat de membres du comité pour les années 2013 et 2014;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Bury jusqu'au premier lundi de décembre 2014:

Poste numéro 1: Paul Corriveau

Poste numéro 2: Rosemary Lowe

Poste numéro 3: Marc Bilodeau

Poste numéro 4: Shirley Dustin Simoneau

Poste numéro 5: Annie Duhaime

Poste numéro 6: Marilyn Matheson

QUE Monsieur Paul Corriveau agisse à titre de Président du CCU pendant la durée du mandat des membres

**ADOPTÉ**

#### **8.5 Réaménagement d'une aire de jeu du parc Mémorial**

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix à Tessier Récréo-Parc et Réalisation Dynamique pour le réaménagement de l'aire de jeu du parc mémorial visant à installer une balançoires à bascule, une glissoire tornade, à excaver pour refaire la surface de jeux avec de la fibre d'aire de jeux et géotextile et enfin la pose de nouvelles bordures, et ce, dans le cadre du projet présenté au pacte rural incluant la construction de jeux d'eau;

ATTENDU QUE l'entrepreneur des jeux d'eau a soumis le meilleur prix et qu'il est avantageux de lui confier le contrat sur le plan de l'échéancier, du suivi de chantier, de la coordination des travaux et de la garantie qualité.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

2013-07-089

2013-07-090



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU de confier le mandat des travaux de réaménagement de l'aire de jeu conforme au devis de construction à Réalisation Dynamique Inc. pour la somme de 13 246.25\$ plus taxe;

Que la nouvelle glissoire soit achetée auprès de Tessier Récréo-Parc pour la somme de 5 701\$ taxes en sus;

QUE les sommes nécessaires soient prises à même la subvention du Pacte Rural dont une partie est payée par l'Association athlétique de Bury.

**ADOPTÉ**

#### **8.6 Cours de formation de pompiers**

2013-07-091

ATTENDU QUE la municipalité doit poursuivre la formation de pompiers, anciens et nouveaux, afin de se conformer au schéma de couverture de risque et s'assurer de la qualité du personnel d'intervention lors d'évènements.

ATTENDU QUE les sommes nécessaires pour ces formations sont prévues au budget 2013

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU d'officialiser le mandat à l'École 24-Juin pour la formation des pompiers du service des incendies de la municipalité, soit :

1. **Pompier 1 section 2 et MDO**, 2 pompiers de Bury sur 8 inscrits, pour une durée de 96 heures, au coût de 2 956,00\$
2. **Opérateur d'autopompe**, 4 pompiers de Bury sur 10 inscrits, pour une durée de 30 heures, au coût de 3 068.00\$.
3. **Pompier 1 section 1 et MDS**, 2 pompiers de Bury sur 9 inscrits, pour une durée de 58 heures, au coût de 2 114.00\$.
4. **Pompier 1, section 2 et MDO**, 7 pompiers de Bury sur 8 inscrits, pour une durée de 96 heures, au coût de 10 180.00\$.

Les coûts mentionnés incluent les frais (examens, admission ENPQ et déplacements des enseignants).

Le directeur général est autorisé à signer les ententes de services pour ces activités de formation.

**ADOPTÉ**

#### **8.7 Don au comité du tournoi du maire**

2013-07-092

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que la municipalité de Bury autorise le versement d'une contribution financière équivalent à 50% des droits de jeu payés à la municipalité pour la réservation du terrain de golf lors du tournoi du maire 2013.

**ADOPTÉ**

#### **8.8 Autorisation rétroactive des demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada**

2013-07-093



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury a procédé à l'organisation de la fête du Canada les 28 et 29 juin;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ par la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU D'ACCEPTER rétroactivement et de ratifier les demandes déposées par écrit à la municipalité, entre autre, la préparation du terrain par les employés municipaux, l'aide au nettoyage, l'utilisation de locaux, et enfin la contribution des pompiers du service des incendies pour la circulation et l'assistance au maintien de l'ordre notamment durant la parade.

D'AUTORISER le paiement de la facture pour la sécurité pour un montant estimatif de 2 200\$.

D'entériner la lettre expédiée par le directeur général à la Sûreté du Québec le 13 juin visant à permettre la fermeture de la route 255, le 29 juin entre 11h00 et 13h30.

De féliciter tous les bénévoles et les dirigeants de l'organisme pour les efforts déployés pour que cette fête ait obtenu un succès aussi retentissant en 2013 et qu'elle soit un événement aussi apprécié, avec des retombées promotionnelles pour la municipalité et toute la région.

**ADOPTÉ**

#### **8.9 Rapport annuel 2011 du Service des incendies**

2013-07-094

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ par la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU D'ACCEPTER le rapport annuel du Service des incendies, pour l'année 2011, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ**

#### **8.10 Rapport annuel 2012 du Service des incendies**

2013-07-095

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ par la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU D'ACCEPTER le rapport annuel du Service des incendies, pour l'année 2012, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ**

#### **8.11 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés, Croix-Rouge**

2013-07-096

ATTENDU QUE l'entente de Services aux sinistrés entre la Municipalité et la Croix-Rouge Canadienne qui est pour une durée de trois (3) ans, soit de 2013 à 2016, est à renouveler;

ATTENDU QUE l'entente vise à établir les paramètres de collaboration entre la Municipalité et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur ;



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de l'entente de Services aux sinistrés entre la municipalité de Bury et la Croix-Rouge Canadienne 2013-2016 pour un montant de 177 \$.

**ADOPTÉ**

2013-07-097

#### **8.12 Nettoyage du puits BU/PE-1-03**

ATTENDU QUE suite à une récente expertise par l'hydrogéologue, le puits d'alimentation en eau doit être nettoyé périodiquement depuis plusieurs années à fort coût (environ 20 000\$) sur des périodes de 3 ans environ en raison de son colmatage qui serait dû à la présence de bactéries de fer et non de sable fin.

ATTENDU QU'une demande d'autorisation au MDDEP sera présentée par l'hydrogéologue de la firme Envir'eau pour l'utilisation permanente du piézomètre pour soulager le puits, et ce, dès que les relevés sur 3 mois qui se termineront en juillet auront été complétés.

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à un dernier nettoyage au terme duquel il y aurait l'installation d'un dispositif sur le puits selon recommandation de la Firme Aquatech et appliqué dans d'autres municipalités.

ATTENDU QUE l'objectif visé est de régler le problème de colmatage définitivement afin d'éviter les coûts récurrents et de s'assurer que le puits fonctionne normalement sans devoir intervenir à nouveau.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU de procéder au programme de travail pour le nettoyage du puits BU/PE-1-03.

D'autoriser à cet effet un budget de 21 000\$ plus taxes pour faire réaliser les travaux sur le puits ainsi que pour les frais professionnels de coordination et de surveillance, le tout réalisés par la Cie de forage F. Lapointe & Fils et Envir'eau expert en puits et en hydrogéologie, au montant de 21 000\$ selon les estimés fournis.

QUE les sommes nécessaires soient prises à même la contribution de la taxe d'assise et réservée spécifiquement pour ce projet déjà autorisé par le MAMROT.

**ADOPTÉ**

2013-07-098

#### **8.13 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 286 199 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisés par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones ,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité de Bury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ**

**8.14 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2012**

2013-07-099

ATTENDU QUE la Municipalité est à compléter les dernières écritures de régularisations au rapport financier se terminant le 31 décembre 2012 ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'affecter les sommes suivantes :

Dépenses EFA – entretien des chemins	45 018.45	
Source FIN- surplus accumulé affecté		45 018.45

**ADOPTÉ**

**8.15 FQM congrès annuel, les 26, 27 et 28 septembre 2013**

Item reporté

**8.16 Plan d'aménagement durable de la forêt Long Swamp**

2013-07-100

ATTENDU QUE la municipalité a autorisé la coupe de bois sur une partie du Lot 4 773 555 sur chemin Long Swamp lui appartenant;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour s'assurer d'une cueillette adéquate du bois d'avoir un plan d'aménagement.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

D'AUTORISER le directeur général à représenter et signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à: l'Agence forestière de la Montérégie et l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle que défini par les articles 117.1 à 124 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1), les demandes d'informations ou de certificat d'autorisation à la MRC ou CPTAQ et les documents de la firme Chabot, Pomerleau & associés dont, notamment, les documents relatifs à la certification forestière FSC.

**ADOPTÉ**





2013-07-101

### 8.17 Paiements dégressifs d'un contrat

ATTENDU QUE la municipalité a autorisé la construction d'un jeu d'eau et le réaménagement d'une aire de jeu

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire des paiements dégressifs selon l'avancement des travaux correspondant à l'échéancier.

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

D'AUTORISER le directeur général à approuver les travaux et à recommander l'émission de chèques par le service de comptabilité à l'entrepreneur Réalisation Dynamique Inc. au fur et à mesure de l'avancement des travaux selon les étapes de réalisation et l'échéancier des travaux accepté par les deux parties et ce conformément à la soumission.

**ADOPTÉ**

### 9. Législation Sans objet

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**  
Quelques questions et commentaires concernant les items à l'ordre du jour ont été soulevés par l'assistance.

**11. Varia et affaires nouvelles**  
Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

2013-07-102

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 21 h 15.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra mardi, le 5 août 2013, à 19 h 30, au Centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main.**

### **Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2013-07-086, 2013-07-090, 2013-07-091, 2013-07-092, 2013-07-093, 2013-07-096, 2013-07-097, 2013-07-101.

Signé ce 3 juillet 2013,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

Walter Dougherty  
Walter Dougherty, Maire